

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle les renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction de recours : Tribunal administratif de Pau, 50, cours Lyautey, 64000 Pau France.
Site : <http://pau.tribunal-administratif.fr>
Date d'envoi du présent avis à la publication : Le mardi 16 avril 2019.

Avis administratifs et judiciaires

Plan Local d'Urbanisme

ao_pp_68901120

Commune de Labastide-Monréjeau

AVIS

portant sur l'engagement de l'élaboration du Plan local d'urbanisme et l'ouverture de la concertation du public correspondante

Le maire de la commune de Labastide-Monréjeau rappelle que par délibération du 2 février 2016, affichée en mairie le 4 février 2016, le Conseil municipal a prescrit l'élaboration du Plan local d'urbanisme et définit les modalités de la concertation du public.

Les travaux d'élaboration du document débutant, le public est informé que la concertation est ouverte. Un registre de concertation est ainsi mis à disposition en mairie pour recueillir toute observation.

Les observations peuvent également être adressées :
- par voie postale au 70, chemin de la Mairie - 64170 Labastide-Monréjeau
- par mail à l'adresse suivante : labastide2@wanadoo.fr

Le public sera informé ultérieurement, notamment par voie d'affichage, ainsi que sur les sites Internet de la commune et de la Communauté de communes de Lacq-Orthez, de la tenue des deux réunions publiques.

La date de clôture de la concertation sera mentionnée sur les sites Internet de la commune et de la Communauté de communes de Lacq-Orthez. Le Conseil municipal tirera un bilan de cette concertation avant l'arrêt du Plan local d'urbanisme.

ENTREPRISES

Inscrivez-vous aux alertes sur

SudOuest-marchespublics .com

- ➔ 100 % GRATUIT
- ➔ TOUS LES MARCHÉS DU SUD-OUEST

Rendez-vous dans la rubrique
"Alerte automatique des entreprises"

DE SUPER
POUR UN SU



sudouest-
emplo